



Centre de Gestion de la Fonction  
Publique Territoriale des Hautes-Alpes

## DELIBERATION N°12-2026 : **Affectation du résultat de l'exercice 2025**

Le **14 avril 2026 à 14h30** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

### Nombre de membres :

- En exercice : 24
- Présents : 10
- Représentés : 3

### Étaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joel BONNAFFOUX, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Rémy ODDOU, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Monsieur Richard MAGNAN, Monsieur Marc BEYNET, Madame Bernadette SAUDEMONT, Madame Martine GARCIN, Monsieur Maurice CHAUTANT

### Avaient donné pouvoir :

*Monsieur François CHARPIOT à Monsieur Joel BONNAFFOUX  
Madame Catherine ASSO à Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD  
Madame Claire BARNEOUD à Madame Bernadette SAUDEMONT*

Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu l'approbation du compte financier unique 2025 du Centre de Gestion par délibération le 14 avril 2026,

Vu la nomenclature M57.

### **LE PRESIDENT**

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 qui fait apparaître :

Un excédent global de fonctionnement de + 1 653 001.18 €

Résultat de l'exercice : 206 350.79 €

Résultat antérieur reporté : 1 446 650.39 €

Un besoin de financement de – 68 473.62 €

Les restes à réaliser de l'année N de – 104 336.16 €

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025</b>	
Résultats de Fonctionnement	
A) Résultats de l'exercice	206 350 .79 €
B) Résultats antérieur reporté (compte 002 du CA)	1 446 650.39 €
C) Résultats à affecter (=A+B)	1 653 001.18 €
D) Solde d'exécution d'investissement	24 397.07 €
E) Solde d'exécution n-1	- 92 870.69 €
F) Besoin de Financement (=D+E)	- 68 473.62 €
G) RAR année N	-104 336.16 €
<b>Affectation (=C)</b>	<b>1 653 001.18 €</b>
1) Affectation en réserve R1068 (en investissement)	- 172 809.78 €
2) Report en fonctionnement R002	1 480 191.40€

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 13

Nombre de votes CONTRE : 0

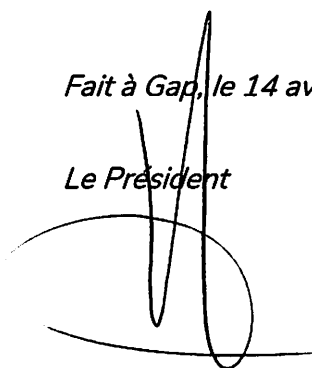
Nombre d'abstentions : 0

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- D'approuver le résultat d'affectation de l'exercice 2025

*Fait à Gap, le 14 avril 2026*

*Le Président*



*Marcel CANNAT*

Pour transmission :

- Représentant de l'Etat

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.